

« J'AI LANCÉ LE PREMIER LABEL DE QUALITÉ DES APPLIS DE SANTÉ »

DIPLÔMÉ D'HEC ET DOCTEUR EN PHARMACIE, **DAVID SAINATI** EST LE FONDATEUR DE MEDAPPCARE, UNE START-UP QUI ÉVALUE ET LABELISE LES SOLUTIONS DE SANTÉ CONNECTÉE.



David Sainati

Il existe aujourd'hui 165 000 applications mobiles de santé. Lorsque Medappcare a vu le jour en 2012, on n'en recensait « que » 17 000. Ce marché connaît une croissance exponentielle.

Mais la montée en puissance de ces applications se fait de manière pléthorique et désorganisée. Leur utilisation pose un certain nombre de questions, qui vont de la fiabilité médicale des outils à la protection des données collectées. Or, il s'avère qu'une majorité de ces applications présente de sérieuses lacunes techniques, tant au niveau de la protection des données, que de la réglementation ou du service médical rendu. Quelques chiffres pour illustrer ces défaillances : 90 % des applications de santé payantes ne sécurisent pas les échanges de données, 40 % d'entre elles n'ont pas de politique de confidentialité et 30 % envoient les données à des tiers sans en informer l'utilisateur... Medappcare est né pour corriger ces défauts, effectuer un tri et délivrer un label qualité aux appli-

cations fiables qui le méritent. Notre référentiel comprend plus de 70 critères d'évaluation. Nous procédons d'abord à une évaluation technique et juridique de l'application (protection des données de santé, sécurité, présence de virus, failles dans le code...) avant de s'intéresser à son contenu médical. L'évaluation médicale s'effectue autour de quatre piliers : contenu, service rendu, usage et ergonomie. Les résultats sont ensuite compilés et viennent alimenter un rapport d'évaluation de l'application reprenant les principaux axes d'amélioration. Aujourd'hui, nous avons labélisé une vingtaine d'applications, soit une application sur deux. Plusieurs critères sont rédhibitoires : la présence de failles de sécurité, de virus et l'absence de mentions relatives à la protection des données personnelles. Nous sollicitons les éditeurs afin qu'ils entrent dans notre démarche rigoureuse d'évaluation, et s'inscrivent dans un cercle vertueux d'amélioration de leurs services. C'est aussi pour eux une formidable vitrine. Plus le résultat de notre évaluation est bon, plus ils ont de chances d'être choisis pour être diffusés via notre système de recommandation auprès de nos partenaires

industriels-prescripteurs. Nous travaillons en effet avec de grands acteurs du monde de l'assurance qui recommandent les meilleures applications à leurs adhérents. Nous mettons à leur disposition notre base d'applications évaluées, à jour et évolutive. Notre système de recommandation clé en main leur permet également de créer des modules de recommandation sur tous leurs supports digitaux. Nous labélisons toutes les applications qui représentent un intérêt général. Ainsi, nous sommes fiers d'avoir récemment évalué et labélisé l'application Ameli, de l'Assurance maladie. Ainsi que l'application « le Rhume de Lili » du groupement Giropharm, une application intuitive qui donne aux enfants et à leurs parents les bons réflexes pour affronter les maux de l'hiver. Nous travaillons actuellement sur un référentiel des objets connectés pour accompagner les pharmaciens dans le vaste univers de la santé connectée. À terme, les pharmaciens auront en effet un rôle de premier plan à jouer dans le conseil et la commercialisation de ces produits. »

